



Conseil sur l'articulation et le transfert de l'Ontario

180, rue Dundas ouest, bureau 1902

Toronto (Ontario) M5G 1Z8

Tél. : 416 640-6951

Télec. : 416 640-6959

www.oncat.ca

Conférence 2014 sur le parcours des étudiants dans les études supérieures 28 et 29 avril 2014

SOMMAIRE

Séance plénière II – Système intégré ou beauté diversifiée : Articulation et transfert dans un contexte national

Patrick Deane
Recteur et vice-chancelier
McMaster University

M. Deane a commencé son discours en soulignant que le changement s'est fait attendre dans le domaine du transfert en Ontario. Cependant, il était heureux d'annoncer que le discours sur l'articulation et le transfert s'était nettement amélioré tout en ajoutant que « nous vivons dorénavant dans un monde où la mobilité étudiante est facilitée, et non pas entravée ».

Ce discours a servi de tremplin au débat sur la notion de droit à des crédits et sur le lieu de cette expérience d'apprentissage donnant droit à des crédits. L'élargissement du débat sur la notion d'apprentissage est prometteur, car ce faisant, l'accent s'éloigne du carcan des règles pour être plutôt mis sur une plus grande transformation. « La capacité d'améliorer le sort de nos étudiants est plus électrisante », a-t-il dit.

M. Deane est membre du groupe de travail du président de l'AUCC/ACCC sur la transférabilité, coprésidé par le président de l'University of Lethbridge et du Southern Alberta Institute of Technology (SAIT). Le groupe cherche à faire progresser les relations et a établi des principes communs en collaboration en matière de reconnaissance des crédits, plutôt qu'un protocole spécifique de reconnaissance des crédits. L'AUCC/ACCC prévoit d'approuver ces principes, puis de laisser les établissements locaux déterminer la façon d'harmoniser leurs propres pratiques. Une cérémonie de signature est prévue à l'automne. Ces principes permettront de tenir compte des différences interrégionales et interinstitutionnelles; de faire valoir les accords de transfert axés sur les étudiants qui mettent l'accent sur les résultats d'apprentissage, l'apprenant et la capacité d'apprentissage; de susciter un soutien institutionnel à tous les niveaux; de miser sur des partenariats et des collaborations fructueux; de promulguer le partage des meilleures pratiques; de respecter les structures de gouvernance institutionnelle; de viser la complémentarité et non pas la reproduction; et de mettre l'accent sur une efficacité démontrable.

Il a noté que l'esprit de collaboration au sein du groupe de travail de l'AUCC/ACCC a été extrêmement positif. Ce groupe de travail, composé de dix présidents d'universités et de

collèges issus de partout au pays, a tenu sa première réunion à Calgary en janvier 2014. Il se concentre sur l'articulation et le transfert, en traitant toutefois ces deux enjeux dans une perspective plus large. Le groupe accorde beaucoup de valeur au bien du pays, tout en tenant compte d'enjeux économiques et des manières d'améliorer la qualité de vie au Canada.

M. Deane a partagé ses réflexions sur l'histoire des transferts en Ontario. Pour ce faire, il s'est appuyé sur le poème « Pied Beauty » de Gerald Manley Hopkins pour illustrer les tensions et les possibilités qui ont le potentiel de découler du discours relatif aux transferts. Le poème puise à même la diversité du monde et la richesse de manifestations visuelles multiples. Il a mis en garde les participants à la conférence contre l'extrême qu'est la réalisation d'un « système de transfert uniforme » et à l'inverse, contre une approche selon laquelle les établissements ou les programmes particuliers présentent une unicité absolue. Il a plutôt suggéré que, « pour être réalisé, le progrès en matière d'articulation et de transfert se doit d'éviter ces deux factions. » En ne prenant pas soin d'éviter ces deux extrêmes, selon M. Deane, on risque une diminution de la variété et de la qualité.

Certaines des questions posées par les membres de l'auditoire :

1. ***Comment les établissements se différencieront-ils les uns des autres, et comment la « course aux armements » en vertu de laquelle les établissements deviennent plus semblables sera-t-elle ralentie?***
 - M. Deane a indiqué que tous les établissements souffraient de la dérive de leur mission dans la lutte au financement, mais qu'il espérait que le processus de convention de mandat stratégique allait contribuer à résoudre ce problème. Il a suggéré que le fait de mettre l'accent sur l'éventail de collaborations possibles constituait un autre moyen de résoudre cette « course aux armements ». Il a en outre suggéré que nous devons reconnaître que les élèves pouvaient suivre différentes voies qui ne sont pas meilleures ou pires les unes par rapport aux autres.
2. ***Quelle est votre position relativement aux accords normalisés comparativement aux accords personnalisés uniques?***
 - M. Deane est d'avis que l'emploi d'un modèle « algorithmique » trop centralisé et normalisé risque d'entraîner l'érosion des différences culturelles importantes au sein des programmes. Il a suggéré qu'il était impossible de préserver l'expérience des étudiants en procédant à une centralisation et à une normalisation exhaustive.